



Message d'intérêt public

Sacs à ordures acceptables et inacceptables

23 juillet 2014 (Iqaluit, Nunavut) La municipalité d'Iqaluit désire aviser les résidents qu'à compter du 4 août 2014, toutes les ordures ménagères devront être placées dans les bacs à ordures dans de grands sacs à ordures plutôt que dans de petits sacs à épicerie de plastique blanc.

À compter du 4 août 2014, la division des Travaux publics de la municipalité d'Iqaluit ne procédera plus à la cueillette des ordures qui ne sont pas dans des sacs de format acceptable.

La municipalité d'Iqaluit remercie les résidents à l'avance pour leur coopération.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Keith Baines, contremaître des services par camion
Municipalité d'Iqaluit
Cellulaire : (867) 222-2947